

**Colloque International « Regards critiques sur la délibération politique en ligne »**  
**DEL- 19-20 juin 2013**

*La révolte du citoyen qui ne veut plus être délibératif*

*Quelques faits récents en guise d'introduction*

Lancée à l'initiative de l'Observatoire de la biologie de synthèse<sup>1</sup>, la première conférence-débat du Forum de la Biologie de Synthèse s'est tenue jeudi 25 avril dernier au Conservatoire National des Arts et Métiers. Cette conférence avait pour thème : « La biologie de synthèse existe-t-elle ? ». Dès les premières minutes de prise de parole des intervenants, des manifestants du collectif Pièces et Main d'Œuvre, portant des masques de Chimpanzés, sont intervenus pour bloquer le débat utilisant à cette fin pancartes, banderoles, agitation sonore (cris et sifflets), autocollants apposés sur les murs et le sol, débranchant les caméras retransmettant en direct la conférence<sup>2</sup>. Parmi les slogans affichés sur les banderoles, on peut lire « Participer c'est accepter ».

Le 23 mai dernier, à Bure, petit village de la Meuse, devait se tenir la première d'une série de réunions publiques organisées par la Commission Particulière du Débat Public sur le projet de centre d'enfouissement des déchets radioactifs. A l'initiative d'un collectif d'acteurs rassemblés sous la bannière de « Bure Stop » regroupant une quarantaine d'associations, des manifestants ont interrompu le débat dès la prise de parole du président de la CPDP, M. Bernet par des cris : « débat bidon », « référendum » rendant impossible toute discussion entre les personnes présentes. La rhétorique est à peu de choses près la même que celle des « chimpanzés du futur » de PMO : toutes les décisions engageant l'avenir du territoire/de la société sont prises dans des cercles technopolitiques suivant des logiques libérales, sous la pression de lobbies dont la proximité avec les cercles politiques est vigoureusement dénoncée.

Ces deux exemples récents viennent confirmer une tendance à une forme de radicalisation de la critique anti-débat dont nous avons déjà eu un aperçu lors du débat public sur les nanotechnologies en 2009 (Laurent, 2010). La posture des acteurs consiste ainsi à refuser le jeu de la délibération, celle-ci étant, selon eux, organisée par les élites politiques, économiques et scientifiques au détriment d'une majorité de la population soumise, par un dispositif relativement fermé, à la domination exercée par une oligarchie démocratique. On reconnaît ici une vulgate de l'approche démocratique radicale que l'on trouve à la fois chez Rancière (2005) et Mouffe (1996, 1999) qui,

---

<sup>1</sup> - <http://biologie-synthese.cnam.fr/forum-de-la-biologie-de-synthese-575213.kjsp>, L'observatoire a été créé à l'initiative du MESR qui souhaitait, très en amont des travaux de recherche en ingénierie biologique, poser les bases d'un dialogue ouvert avec la société sur l'ensemble des questions posées par le développement de ce type de recherches. Sa gouvernance est assurée par un conseil d'orientation ouvert à de multiples courants et parties prenantes, et par un comité interministériel composé de représentants des directions centrales des ministères dont les champs d'interventions sont concernés par le sujet.

<sup>2</sup> - [http://www.piecesetmaindoeuvre.com/spip.php?page=resume&id\\_article=417](http://www.piecesetmaindoeuvre.com/spip.php?page=resume&id_article=417)

prenant le contre-pied des philosophes de la délibération, appellent à la redéfinition des formes de la démocratie participative et délibérative pour s'ouvrir à la différence et faire place au dissensus et au conflit. Pour autant, la critique va plus loin puisqu'elle se double d'une analyse assez virulente du travail des chercheurs spécialistes du débat public et de la délibération « embedded » dans les procédures dont ils assurent parfois la conception et/ou l'évaluation. Si les opposants radicaux au débat tendent à rabattre la démocratie participative sur la manifestation et le boycott dans sa version 'alter', ils posent néanmoins une question sérieuse à ceux qu'ils qualifient nommément<sup>3</sup> « d'acceptologues ». Ce néologisme efficace désigne ces « chercheurs du systèmes » qui conceptualisent la démocratie participative comme une forme déguisée de nouvelle domination, moins virulente mais tout aussi pernicieuse que la domination de classe dénoncée par l'École de Francfort.

Sans poser véritablement la question de l'aveuglement des chercheurs ou de leur sincérité, ces démocrates radicaux interrogent les conceptions de la démocratie délibérative qui s'incarnent dans les procédures sachant que celles-ci sont largement construites par ceux-là mêmes qui élaborent les concepts susceptibles de les appréhender. Cette potentiellement fâcheuse mise en abîme qui nécessiterai de revenir sur le long débat épistémologique de la relation du chercheur à son objet<sup>4</sup> nous interrogera ici sous l'angle du travail de conceptualisation spécifique réalisé par les chercheurs sur la délibération en ligne.

#### *Acceptologues ou délibérologues ....*

Dans un article récent Astrom et Gronlund (2012) annoncent qu'environ 44% des chercheurs sur la délibération politique en ligne ont participé à la mise en œuvre des dispositifs délibératifs qu'ils ont évalué par la suite : dispositifs de forum expérimentaux, de délibération citoyenne et autres auxquels ils ont contribué en spécifiant les interfaces, voire programmé le code. L'auteur de ces lignes ne fait pas exception à la règle, puisque j'ai, à plusieurs reprises, dans le cadre de contrats de recherche, élaboré les cahiers des charges des dispositifs participatifs de débats publics CNDP. Comme le décrivent justement Coleman et Moss (2012), les chercheurs ont ainsi joué un rôle important dans la construction de l'objet qu'ils ont étudié, produisant ainsi une connaissance détaillée « des conditions sociales et techniques selon lesquelles une délibération est susceptible d'être réussie » (p. 5). De fait, en contribuant ainsi à la production du social, les chercheurs ont défini ce qui relevait de la délibération ou de la simple conversation et précisé les conditions techniques et procédurales de la délibération.

Parce que les premiers chercheurs sur la délibération en ligne ont justement mis en évidence que les échanges en ligne sur les forums et les newsgroups ne relevaient pas des canons de la délibération en ligne marquée par une normativité héritée de l'approche rationaliste habermassienne (égalité, sincérité, respect, argumentation) (Davis, 1999 ; Hill & Hugues, 1998 ; Wilhelm, 2000), il a fallu développer des expérimentations pour en analyser les conditions de félicité. En ce sens, comme le soulignent Coleman et Moss, la délibération apparaît largement comme une construction de laboratoire. La critique radicale émise par L. Sanders (1997) comme imposition d'un dispositif discursif ne permettant pas l'expression de visions radicalement alternatives selon des modalités argumentatives différentes de celles préconisées par l'éthique de la discussion d'Habermas résonne sur le terrain dans les revendications des « chimpanzés du futur ». Ceux-ci dénoncent l'incapacité des

---

<sup>3</sup> - Les attaques de PMO sont très souvent personnalisées, et la critique *ad hominem*.

<sup>4</sup> - Voir le numéro spécial de la revue Question de communication

procédures délibératives de prendre en charge la défense « d'un autre monde » que celui qui est discuté dans les débats publics. Ces derniers sont en effet le reflet d'une forme oligarchique de la démocratie qui se repose sur la double fiction de l'abolition des inégalités grâce à l'efficacité procédurale et l'absence de domination argumentative par la mise en place d'instance de médiations indépendantes.

La recherche sur la délibération en ligne est allée particulièrement loin dans la définition des technologies que Coleman et Moss appellent « technologies of discursive order » qui permettent la réalisation de l'échange discursif argumenté. En suivant le Lessig de « Codes and Laws », nous pouvons dire qu'ont été inscrites dans les outils délibératifs une vision de la citoyenneté et de la délibération d'autant plus efficace que les moyens de fuite, s'ils existent toujours –surtout lorsque les outils ne sont pas véritablement managés-, deviennent plus complexes à détourner, sauf justement à totalement s'en détourner en refusant d'y recourir (Street & Wright, 2007). Ainsi, le refus d'anonymat dans les forums par des processus d'inscription est reconnu comme favorisant une énonciation respectueuse (Polat & Pratchett, 2009). De même le rôle de la modération est étudiée par les chercheurs comme une instance d'opérationnalisation de la délibération en ligne (Wright, 2009) en favorisant les tours de parole, recrutant des personnalités pour apporter de la contradiction etc. Les technologies plus récentes de data visualization et d'argument mapping contribuent également à la techno-sémiotisation de la délibération rationnelle en proposant une mise à plat et une décontextualisation des arguments et des données discutées.

Cette énorme production scientifique à fort effet de réalité dans le social du fait de l'implication des chercheurs dans sa mise en œuvre sur le terrain peut être analysé comme l'invention d'une sociotechnique de la délibération et d'une forme de citoyenneté rationalisante plus que comme la description empirique d'une forme procédurale de décision. On ne doit donc pas s'étonner dès lors, qu'une partie du corps social refuse de jouer le jeu de la délibération et d'entrer dans l'injonction normative qui lui est faite. Au monde d'échange, d'interactivité et de consensus, ces acteurs préfèrent la mobilisation alternative, le boycott actif et le refus de la discussion.

### *Quelles recherches, quels objets et quelle délibération ?*

Il y a donc une place à occuper à côté d'une recherche expérimentale qui creuse les conditions normatives de la qualité de la délibération, en particulier dans l'articulation en ligne/ en ligne où des travaux comparatifs restent incontestablement à mener (Monnoyer-Smith, Wojcik, 2012).

Sans doute le moment est-il venu de faire éclater le concept de délibération. D'une approche normative (le mieux est peut être l'ennemi du bien) et dialogique, le temps est sans doute venu de passer à une praxéologie de la délibération, comme le suggère d'une certaine façon A. Chadwick (2009).

Notamment, on pourrait se pencher sur les conditions de la discutabilité des projets, sujets de société etc. mis en procédure de discussion/ délibération. L'analyse de l'environnement du débat, de sa balistique, des réseaux sociotechniques sur lesquels ils s'appuient, des objets des controverses et de la façon dont ils s'inscrivent dans un temps long et/ou controversé, les types de concernements façonnés, bref, prendre du recul sur la procédure pour regarder les débordements de la discussion. La recherche sur la délibération en ligne a sans doute trop valorisé et technicisé une forme spécifique de la citoyenneté au détriment de l'analyse d'autres formes expressives militantes qui se sont développées dans un champ théorique connexe où la focale porte plus sur les formes individualisantes mais réseautique d'un activisme politique qui concilie l'expression de soi et l'engagement politique. Autrement dit, il faut sans doute admettre le caractère limité de la

pertinence du concept de délibération et chercher ce qui dans les réseaux relève de la prise de position argumentative sur les controverses sociopolitiques et dessine une modalité de prise de parole critique des dispositifs délibératifs.

Analyser les critiques de la délibération, en particulier en ligne, mais pas seulement, suppose de regarder quelle forme de citoyenneté se dessine aujourd'hui notamment dans ces collectifs dont la prise de parole investit très largement l'internet. S'il y a bien refus des processus délibératifs et retrait des formes imposées de la discussion, on doit bien constater une volonté d'imposer une autre forme de prise de décision qui pose le conflit sur les formes techniques de la domination comme indépassable dans un échange dialogique rationnel (Olson, 2008).

Nous, chercheurs sur la délibération politique en ligne devons sans doute prendre conscience de la réalité sociale que nous avons contribué à construire, et plutôt que de nous étonner que le social ne rentre pas dans le délibératif, nous attacher à reconstruire des concepts susceptibles d'appréhender les formes de la critique délibérative qui souhaite réintroduire la dénonciation de la domination y compris dans les formes initialement critiques de la démocratie que les théoriciens de la délibération dénonçaient eux-mêmes.

### **Références bibliographiques (à compléter)**

Rancière (2005), la haine de la démocratie, La fabrique

Mouffe, C. (1999) 'Deliberative democracy or agonistic pluralism?', *Social Research*, Vol. 66, No. 3, pp.745-758.

Mouffe, C. (1996). *Democracy, Power, and the 'Political'*. In Benhabib, S. (ed.) *Democracy and Difference* (pp. 245-255). Princeton: University Press.

Laurent, B., *Les politiques des nanotechnologies. Pour un traitement démocratique d'une science émergente*, ed. Charles Leopold Meyer, 2010.